

## COMMUNE DE GREOLIERES

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 17 MAI 2019 A 19H00

La séance est ouverte à 19h sous la présidence de Roger CRESP, Maire.

**Présents:** Max MORELLO, Constantin GIUGE, Alain AMARTINO, Murielle GRAGLIA, Pierre PHILIP, Marc MALFATTO, Nicolas BARTHES, Anne-Marie WIART-DUMONT

**Absent excusé:** Christophe GAUTHIER (procuration à Anne-Marie WIART-DUMONT), Françoise GANDOLPHE (procuration à Max MORELLO)

**Absents:** Patrick BARBOT, Fabrice MAUREL

**Secrétaire de séance:** Anne-Marie WIART-DUMONT

Le compte rendu du conseil municipal du 03 mai 2019 est approuvé à l'unanimité,

#### ORDRE DU JOUR :

##### **1- Maison du Fondateur : choix des entreprises**

Il est proposé de retenir suite l'avis du maître d'œuvre:

LOTS	CANDIDATS	MONTANT DE L'OFFRE HT
1-démolition,VRD, maçonnerie, revêtement dur	Entreprise SGC	40 055,00 €
2-cloisons, faux plafond	Entreprise SGC	35 603,00 €
3-menuiseries extérieures	Mermillod	30 955,26 €
4- ossature, isolation, charpente, bardage	FAURE	39 520,60 €
5-chauffage, ventilation, plomberie	CCF	38 468,00 €
6-électricité	Mylelec	19 342,44 €

Approuvé à l'unanimité

##### **2- Candidature au label « Réserve Internationale de Ciel Etoilé », pour une préservation de la qualité du ciel nocturne**

Il est proposé au Conseil de soutenir la candidature de la Communauté de Communes Alpes d'Azur, le Parc national du Mercantour et le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur au label « Réserve Internationale de Ciel Etoilé ».

Il est indiqué que la Communauté de Communes Alpes d'Azur, le Parc national du Mercantour et le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur portent un projet commun de labellisation « Réserve Internationale de Ciel Etoilé » (RICE) ayant pour ambition la préservation de la qualité du ciel nocturne.

La labellisation RICE est une double reconnaissance. Elle constate la qualité actuelle du ciel nocturne au sein de zones « cœur » et souligne les ambitions d'un territoire pour protéger et valoriser ce ciel

par une politique audacieuse et volontaire de rénovation de l'éclairage public. Les espaces naturels de la commune présentent une qualité remarquable de ciel nocturne permettant de les intégrer à l'une des trois zones « cœur » de la future RICE. Cette distinction internationale reconnaîtra les efforts déjà menés dans les espaces naturels protégés des territoires et ne sera pas porteuse de contraintes réglementaires supplémentaires dans les espaces habités de la commune.

Il est proposé au Conseil de soutenir la candidature de la Communauté de Communes Alpes d'Azur, le Parc national du Mercantour et le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur au label « Réserve Internationale de Ciel Etoilé ».

Approuvé à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h35

Le secrétaire de séance

